Newsletter n. 17 (septembre - novembre 2010)

VIE DE LA CFU

*** SIGNATURE D'UN ACCORD ENTRE L'UNESCO ET L'AFD, 9 NOVEMBRE 2010, PARIS.**

Monsieur Jérôme Peyrat, Directeur de la Communication et des Relations extérieurs de l'AFD et Monsieur Akio Arata, Directeur de la Division de la coopération avec les sources de financement extrabudgétaires de l'UNESCO ont signé le 9 novembre un accord de fonds-en-dépôt dans le cadre de la Convention France-UNESCO. Cosigné par Son Excellence Madame Catherine Colonna, Déléguée permanente, Ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, cet accord s'inscrit dans la suite d'une première Déclaration d'intention.

La cérémonie de signature s'est déroulée à l'Agence française de développement, à Paris en présence de plusieurs partenaires et notamment des deux secrétaires de la CFU, Guy Debonnet, Chef de l'Unité des projets spéciaux du Centre du patrimoine mondial et Bruno Favel, Chef du département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication.

L'accord a pour objet de soutenir l'UNESCO, Secteur de la Culture et Centre du patrimoine mondial, dans le cadre de la Convention France-UNESCO, dans la mise en œuvre de projets opérationnels portant sur la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel.

L'UNESCO se réjouit de cette initiative de l'AFD et de la France, qui a pour ambition de fédérer les synergies, de relier patrimoine et aménagement du territoire, et qui s'inscrit directement dans la réflexion sur l'apport de la culture dans les politiques de développement. Cet accord permettra de consolider le travail en amont aux interventions de l'AFD sur les sites du patrimoine mondial.

*** REUNION DE BILAN TECHNIQUE, 3 FEVRIER 2011, UNESCO, PARIS.**

Suite à la décision du Comité Mixte de Coordination de mai 2010, une réunion de bilan technique, réunissant un comité d'experts, se tiendra le 3 février 2011.

L'objectif de la réunion est de procéder à un bilan des actions menées par la CFU et de réfléchir à sa stratégie et à son positionnement dans l'actualité de la coopération internationale.

Les conclusions et les éléments de débat seront présentés et discutés lors du Comité Mixte de Coordination 2011 (mars 2011 - date à arrêter) en présence de tous les partenaires.

ACTUALITES SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS CFU :

*** LE PROJET « NIGER - LOIRE : GOUVERNANCE ET CULTURE » SE POURSUIT AU MALI.**

- Le port de Mopti, restauré en 2009, et la décharge de transit aménagée à Djenné ont été inaugurés officiellement les 11 et 12 octobre 2010.
- La construction du site de teinturerie artisanale à Bamako débutera en décembre 2010. Le projet d'aménagement retenu privilégie des solutions d'aménagement légères et aérées et l'emploi de matériaux locaux. Une formation des teinturières bénéficiaires a été mise en place en octobre 2010 pour rationaliser l'usage des intrants (eau et teinture).
- L'exposition finale du projet, prévue au musée national de Bamako à partir de février 2011, est en préparation. Une première esquisse de scénographie a été élaborée. L'iconographie et les textes sont en cours de finalisation.
- Afin de renforcer la sensibilisation des populations, une campagne de « causeries du fleuve » - discussions publiques sur le thème du fleuve - a été engagée sur les différents sites du projet.
- Les enquêtes anthropologiques sur les peuples de l'eau réalisées par l'Université de Bamako/FLASH ont été restituées lors d'un colloque international du 27 au 30 novembre 2010.
- Un atelier sera monté avec une vingtaine d'étudiants du conservatoire des beaux arts de Bamako pour produire des œuvres graphiques ou artistiques sur les thèmes du projet.

*** SYRIE : VILLAGES ANTIQUES DU NORD. ASSISTANCE TECHNIQUE AU DOSSIER DE NOMINATION.**

Le travail d'assistance technique aux autorités syriennes pour l'élaboration du dossier de nomination des villages antiques du nord se poursuit, notamment dans la préparation du « Plan d'action », qui viendra compléter, avant la fin de l'année, le dossier remis auprès du Centre du patrimoine mondial en janvier 2010.

Ce document complémentaire rend compte des avancées en termes d'outils de gestion et de coordination mis en place au niveau national depuis janvier et confirme l'engagement des autorités syriennes dans la mise en œuvre d'un dispositif ambitieux de gestion du territoire, notamment :

- création, par décret ministériel, des deux « maisons du patrimoine », centres de gestion des parcs archéologiques. Ces décrets définissent dans les détails les compétences, le mode d'organisation et de financement des maisons du patrimoine ;
- recrutement du directeur et des cadres des maisons du patrimoine et installation dans deux bâtiments, l'un à Alep et l'autre à Idlib ;
- approbation de la loi sur la planification régionale, venant renforcer le système de gestion territoriale sur la région du nord ;
- lancement d'un appel d'offre international de la part du Ministère du tourisme pour la mise en valeur de trois sites prioritaires, Bosra, Palmyre et les Villages antiques. Le cahier des charges de cet appel a été élaboré en étroite collaboration avec l'équipe nationale du projet et prend en compte, pour la région du nord, des limites des parcs archéologiques et les contraintes de protection et de gestion qui y sont imposées par décret ;
- avancement des réflexions sur la réforme de la Loi des Antiquités pour une mise à niveau de la protection et l'insertion de mesures spécifiques de protection des paysages (séminaire sur ce thème en octobre 2010).

La mission d'expertise d'ICOMOS a également eu lieu en octobre. Des éventuelles demandes complémentaires seront adressées aux autorités syriennes avant la prochaine session du Comité du Patrimoine mondial en juillet 2011.

L'expérience de cette collaboration entre l'UNESCO - dans le cadre de la CFU - et les autorités syriennes, a été présentée par Arianna Ardesi lors du colloque « Patrimoine institutionnel et patrimoine 'populaire' : l'accession au statut patrimonial en Méditerranée orientale », organisé par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée à Lyon le jeudi 25 novembre 2010.

*** PATRIMOINE CULTUREL & DEVELOPPEMENT LOCAL : ATELIERS DE FORMATION AU MALI, 4-10 OCTOBRE 2010.**

Dans le cadre du projet « Patrimoine culturel & développement local » porté par l'Association Internationale des maires francophones et dont l'UNESCO-Centre du patrimoine mondial est partenaire à travers la CFU, deux ateliers de formation ont eu lieu au Mali, du 4 au 10 octobre 2010.

Le premier atelier s'est tenu à Bamako du 4 au 6 octobre et a rassemblé une vingtaine d'élus locaux autour du thème « Le patrimoine culturel comme levier de développement local ».

La matinée du 6 octobre, conçue pour restituer les résultats des travaux des élus sous la forme de recommandations en présence des techniciens, a permis également de tenir une conférence de presse avec la participation des principaux acteurs du patrimoine et de la décentralisation au Mali et de M. Pierre Baillet, Secrétaire permanent de l'AIMF.

Après avoir réaffirmé leur conviction du potentiel que représente le patrimoine culturel pour le développement local, les élus ont dégagé deux grands axes de travail :

- la valorisation du patrimoine immatériel dans le cadre de l'organisation d'évènements, sous forme de festivals ;
- des projets de protection, conservation et valorisation d'éléments spécifiques du patrimoine local.

Leurs travaux ont porté sur les arguments d'une politique patrimoniale, les outils pour sa mise en œuvre, les partenariats à développer et les moyens financiers à mobiliser.

Sur la base des recommandations des élus, les techniciens des mêmes municipalités se sont réunis à Ségou du 7 au 10 octobre afin d'affiner la réflexion à travers le deuxième atelier « Pour une meilleure prise en compte de la dimension culturelle dans les PDSEC ».

Des idées d'avant-projets ont été discutées et travaillées lors des séances et un dispositif de suivi pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre a été crée.

Un réseau de Secrétaires Généraux et Techniciens participants aux ateliers, porté par le point focal du projet au sein de l'AMM et facilité par le Secrétaire Général du District de la Mairie de Bamako, le Secrétaire général de l'Assemblée Régionale de Sikasso et le Secrétaire général de la Municipalité de Siby, a été mis en place.

Le 3 octobre, en amont des ateliers, s'est tenu le comité de pilotage du projet. L'UNESCO y était représenté par Emmanuelle Robert.

Le programme, la liste des participants, les recommandations des deux ateliers sont disponibles sur le site Internet de l'AIMF :
http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=47&event=58

*** INDE, SOUTIEN AU RESEAU DES VILLES DU PATRIMOINE : DEUXIEME VOYAGE D'ETUDE DES ELUS INDIENS EN FRANCE.**

Fort du succès du premier voyage d'étude de 2008 et des assises franco-indiennes de la coopération décentralisée organisées à New-Delhi en janvier 2010 par le Ministère de l'Union du développement urbain et le gouvernement français avec l'appui, entre autres, de l'UNESCO et des réseaux français et indiens de villes, de l'ANVPAH &VSSP et de l'IHCN, le deuxième voyage d'étude avait pour ambition de préciser le champ de compétence et l'envergure de l'assistance technique des villes françaises auprès des villes indiennes.

Une trentaine de représentants de villes historiques des États du Karnataka, Kerala, Madhya Pradesh et du Rajasthan, accompagnés de représentants du Ministère de l'Union du développement urbain, ont effectué un voyage d'étude du 28 septembre au 4 octobre 2010. Les villes de Paris, Rennes, Lorient, Chinon, Besançon et Strasbourg ont accueilli les participants. Le voyage d'étude a été lancé par une réunion d'ouverture au Sénat et conclus par une réunion de clôture à l'UNESCO le 4 novembre.

Les présentations sur les transports et la mobilité urbaine aussi bien que sur la conservation et la revitalisation des fonctions urbaines à travers des opérations de réhabilitation de logement et de réutilisation d'édifices ont rencontré un vif succès auprès des délégations indiennes.

A l'occasion de ce deuxième voyage plusieurs partenariats sont confirmés et le principe de l'aide aux diagnostics via des missions techniques est validé.

Les voyages « retour » des délégations françaises en Inde, prévus en décembre 2010 et janvier et mars 2011, sont en cours d'organisation.

La présentation du réseau des villes et les documents relatifs au voyage d'étude de 2010 sont disponibles sur la page de la CFU : http://whc.unesco.org/fr/activites/534

*** PARTICIPATION AUX JOURNEES D'ETUDE ORGANISEES AU MUSEE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUEBEC, 25-26 OCTOBRE 2010.**

L'objet de l'atelier était de mener une réflexion sur le patrimoine à l'occasion des 25 ans d'inscription de l'Arrondissement historique du Vieux-Québec sur la Liste du patrimoine mondial. Ce colloque réunissait pour une journée d'étude des chercheurs, des gestionnaires et des spécialistes du patrimoine provenant de divers horizons professionnels ou disciplinaires pour examiner quelques-uns des enjeux majeurs liés à la conservation, gestion et mise en valeur du patrimoine et pour envisager quelques pistes pour l'avenir.

Plusieurs thèmes ont été abordés, patrimoine matériel, urbain et immatériel.

La journée a été conclue par Mme Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture de la Communication et de la Condition féminine qui a annoncé la finalisation et la mise en œuvre d'une nouvelle législation sur le patrimoine. A noter que M. Gérald Grammont, professeur HEC Université de Montréal, dans sa synthèse finale a évoqué comme exemple de procédure innovante dans la gestion patrimoniale, la charte d'intention mise en place par les Français entre les ministères en charge de la culture et de l'écologie et l'Association nationale des biens français du patrimoine mondial.

Lors de ce colloque, Marie-Noël Tournoux a présenté une communication sur la conservation urbaine et le projet de recommandation sur le Paysage Urbain Historique de l'UNESCO.

Le programme des journées est disponible à l'adresse :
http://www.ville.quebec.qc.ca/patrimoine/docs/24_25_octobre_programme.pdf

*** APPUI A LA PUBLICATION DE « GERER LES VILLES HISTORIQUES », SERIE DU PATRIMOINE MONDIAL N° 27, UNESCO / CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL.**

Avec plus de 250 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, les villes sont l'une des catégories les plus importantes et variées du patrimoine. L'importance et la diversité des villes enrichissent la dynamique de la conservation du patrimoine urbain où les concepts et les approches sont en constante évolution. Pour rester à la pointe des débats et de la réflexion internationale et contribuer aux débats en cours concernant le développement de normes et de pratiques, un Programme thématique sur les Villes du patrimoine mondial a été créé pour aider les États parties à protéger et préserver leur patrimoine urbain. Alors que les villes ont un besoin constant de modernisation et de développement des infrastructures, des logements et des services, le Programme des Villes du patrimoine mondial a pour ambition de répondre au défi permanent des enjeux de la modernisation et du développement des villes historiques et des centres urbains, sans pour autant porter atteinte au caractère historique et à l'identité propre des sites et territoires urbains.

Cette publication réalisée avec le soutien des fonds néerlandais et de la CFU, propose une sélection d'articles rédigés pour les réunions régionales d'experts organisées dans le cadre de l'initiative de l'UNESCO sur la conservation des paysages urbains historiques. Ils contiennent des idées innovantes proposant, pour certains, des stratégies novatrices à inclure dans la pratique de conservation urbaine et promouvant, pour d'autres, des outils spécifiques en réponse à des problématiques particulières de la gestion des paysages urbains historiques.

La publication bilingue est téléchargeable sur le site du CPM, à l'adresse :
http://whc.unesco.org/documents/publi_wh_papers_27_en.pdf

*** APPUI A L'ELABORAITON D'UN MANUEL DE BONNES PRATIQUES SUR LA CONSERVATION URBAINE, EN COLLABORAITON AVEC L'ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL (OVPM).**

Le projet d'élaboration d'un recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques intitulé « Villes historiques en développement : des clés pour comprendre et agir » lancé en 2008 par l'OVPM sur initiative de la ville de Lyon et en partenariat avec le programme Villes du Centre du patrimoine mondial et la CFU, le Getty Conservation Institut, le Conseil de l'Europe et l'ICOMOS, se poursuit.

Une réunion du comité de pilotage du projet s'est tenue le 22 novembre 2010 à l'UNESCO.

Vingt huit études de cas ont été collectées dans la première phase du projet et présentés à Quito lors du 10e Congres de l'OVMP (voir newsletter n. 13).

A partir de ces premiers exemples, il a été décidé de lancer un nouvel appel à contributions, tout en reformulant le questionnaire d'enquête. L'objectif était d'enrichir les informations présentées par les villes membres, notamment sur les processus et les financements des projets.

Une nouvelle phase de collecte d'étude est en cours. Un questionnaire et une note de présentation viennent d'être mis à jour et traduits en trois langues : anglais, espagnol et français.

Compte tenu de l'importance du débat et de la nécessité de mettre en place la méthodologie d'analyse parallèlement à la collecte des contributions, le prochain Comité de pilotage sera consacré à la méthodologie (5 janvier 2011).

Le document sera présenté et discuté lors du XI Congrès de l'OVPM, à Sintra (Portugal).

Plus d'informations sur le projet sont disponibles sur le site du Centre du patrimoine mondial à l'adresse : http://whc.unesco.org/fr/activites/637/

MISSIONS ET REUNIONS A VENIR :

*** PARTICIPATION AU 10E ANNIVERSAIRE DE LA MISSION VAL DE LOIRE, TOURS, 3-4 DECEMBRE 2010.**

Le Centre du patrimoine mondial assistera aux manifestations du dixième anniversaire de l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial (Tours, 3-4 décembre 2010). A cette occasion, les professionnels et élus du Val de Loire échangeront sur l'impact de l'inscription sur le développement territorial. Des représentants d'autres sites européens inscrits au titre de paysage culturel viendront partager leur expérience. Des réflexions seront engagées sur des thématiques clés : impact du changement climatique sur les paysages culturels, nécessité d'investir dans la connaissance du territoire, aménagement du territoire et valorisation des paysages... Des manifestations culturelles sont prévues en marge de la rencontre (projections, lectures, expositions).

Pour plus d'informations sur l'anniversaire : www.valdeloire.org

*** SEMINAIRE D'ECHANGE D'EXPERIENCES ENTRE ELUS, PRAIA, CAP VERT, 6-7 DECEMBRE 2010.**

Dans le cadre du projet « Patrimoine culturel & développement local (voir plus haut) », le séminaire « Economie culturelle et patrimoine », organisé par la ville de Praia et l'Association des Municipalités du Cap Vert en collaboration avec l'AIMF et les autres partenaires du projet, se tiendra les 6 et 7 décembre 2010.

A partir de cette thématique dégagée lors de l'enquête au Cap Vert, l'appel à candidature a été lancé dans les pays partenaires et la sélection a été finalisée par le Comité d'organisation.

Une quarantaine d'élus et représentants d'ONGs et institutions de formation, provenant de Mauritanie, Bénin, Cap Vert, Sénégal, Mali et France, participeront à cet événement, qui réserve une large place aux débats : les échanges se baseront sur des interventions d'une sélection d'invités et la participation active de tous.

L'objectif du séminaire est de permettre aux participants d'échanger sur des pratiques de gestion du patrimoine sur les thèmes tels que les industries culturelles, le tourisme culturel, l'artisanat, de nouveaux modèles de développement urbain basés sur l'innovation culturelle, la créativité et le croisement des savoirs et des compétences, la maîtrise de la propriété intellectuelle.

Le programme prévisionnel est disponible sur le site de l'AIMF à l'adresse : http://www.aimf.asso.fr/default.asp?id=10&event=59

*** COLLOQUE « PATRIMOINES FLUVIAUX ET TERRITOIRES », SAINT LOUIS DU SENEGAL, 3-6 MARS 2011.**

Le colloque, initialement prévu en octobre 2010, se tiendra du 3 au 6 mars 2011. Organisé par la maison du fleuve Sénégal avec l'appui de la région Rhône Alpes et de la maison du fleuve Rhône, il rassemblera des acteurs de vallées fluviales en Europe ou en Afrique de l'Ouest. Il abordera les démarches de valorisation des espaces fluviaux et plus spécifiquement les expériences de « maison du fleuve », qui permettent d'inscrire la question du fleuve dans des processus de développement local. Il fait état de l'intérêt renouvelé pour cette thématique à la fois en Europe et en Afrique de l'Ouest. Cette rencontre s'inscrit en continuité de l'atelier « Fleuves et patrimoines », qui s'est tenu le 2 novembre 2009 au Sénat, à Paris, et dont les actes seront publiés en fin d'année. Un programme thématique transversal de l'UNESCO sur le thème « Fleuves et patrimoines » sera proposé en 2011 sur la base de ces expériences.

***

Pour plus d'informations sur la Convention France-UNESCO vous pouvez consulter le site Internet de l'UNESCO à la page : http://whc.unesco.org/fr/cfu/

Si vous ne souhaitez pas recevoir les messages de cette liste de diffusion, nous vous prions de vous manifester en écrivant à : a.ardesi@unesco.org